

Lettre ouverte aux décideurs publics régionaux

Nous, **architectes, maîtres d'ouvrage, avocats et juristes, acteurs publics**, réunis autour du Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France (CROAIF), partageons un objectif commun : **réaffirmer la qualité comme finalité première de la commande publique.**

Par la loi sur l'Architecture de 1977 et les principes fondateurs de la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique, intégrés au Code de la commande publique, la France dispose d'un cadre législatif solide. Il consacre la distinction entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, la transparence des procédures et la recherche de la qualité.

Notre but est d'éclairer l'application du Code de la Commande publique.

Ce qui manque aujourd'hui, c'est **une culture commune de son application**, fondée sur la pédagogie, la confiance et la coopération.

Nous appelons pouvoirs publics, élus locaux, institutions de la maîtrise d'ouvrage et acteurs de la conception à une démarche collective d'accompagnement et de conseil, à agir dès maintenant.

Pour **outiller ceux qui appliquent le Code**, sans alourdir les procédures.

Pour, **au sein des jurys et des services publics, renforcer la compétence décisionnelle et la culture** du projet.

Pour **favoriser la connaissance et le dialogue, par un suivi continu des pratiques** et œuvrer à leur amélioration.



Parmi nos 33 propositions, voici 3 actions concrètes pour faire évoluer les pratiques :

- UN « **GUIDE DE LA QUALITÉ DU CADRE BÂTI DANS LA COMMANDE PUBLIQUE** »

→ Élaboré conjointement par les maîtres d'ouvrage publics, le CROAIF, les CAUE et les organisations professionnelles, ce guide proposerait des outils opérationnels : une grille d'analyse de la qualité architecturale, paysagère et d'usage ; des exemples de pondérations équilibrées entre prix et qualité ; des modèles de rapports de jury et de retours pédagogiques aux candidats.

- UNE « **FORMATION COMMUNE À LA COMMANDE PUBLIQUE** » POUR ÉLUS, FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX ET TECHNICIENS

→ Déployée à l'échelle régionale avec le soutien des écoles d'architecture et des organismes publics, cette formation offrirait des modules courts (lecture d'un projet, rôle du jury, responsabilité du maître d'ouvrage) ; un partage d'expériences sur les procédures vertueuses et leurs effets sur la qualité ; un réseau de correspondants territoriaux pour accompagner les collectivités.

- UN « **OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA COMMANDE PUBLIQUE ARCHITECTURALE** »

→ Piloté par le CROAIF, en lien avec les maîtres d'ouvrage et les institutions publiques, cet observatoire aurait pour mission de collecter et d'analyser les données locales sur les concours, marchés et procédures ; de publier chaque année un baromètre de la qualité et de la transparence ; de diffuser les pratiques exemplaires et recommandations issues du terrain.

Ainsi, ensemble contribuons à **accompagner mieux ceux qui font vivre la commande publique** : élus, techniciens, programmistes, juristes, architectes.

Parce que la qualité ne naît pas d'un texte, mais de la manière dont on l'applique.